

Hommage

Un grand merci à Alexandre Plassard

Après plus de 23 ans consacrés au service de l'Union patronale suisse, Alexandre Plassard prend une retraite bien méritée à la fin octobre 2014. L'UPS lui exprime toute sa gratitude pour son précieux engagement et lui adresse ses meilleurs vœux pour la prochaine étape de son existence. **Par Roland A. Müller**

Alexandre Plassard a rejoint l'Union patronale suisse le 15 mai 1991, comme «Secrétaire romand» de l'Union patronale suisse. Il était responsable de la rédaction de la partie française de notre publication «Employeur Suisse», alors appelé Journal des Associations patronales suisses («JAP») fonction qu'il a assuré jusqu'à ce jour. Durant cette période, «Employeur Suisse» sera passé de la parution hebdomadaire puis bimensuelle au rythme mensuel de ces dernières années. Simple publication en noir et blanc au début nonante il est devenu ensuite une revue d'aspect moderne utilisant des photographies en couleur et s'articulant sur des rubriques variées.

Les tâches d'Alexandre Plassard comprenaient également le soin des contacts avec les associations de Suisse romande membres de l'UPS. De plus, il avait la responsabilité des dossiers de politique patronale internationale de notre organisation. Ceci comprenait le traitement des affaires de l'Organisation internationale du travail (OIT), celui des dossiers relatifs à l'OCDE, à l'ONU ou au Conseil de l'Europe, pour ne mentionner que les principaux aspects de cette activité.

Dans ce cadre, Alexandre Plassard participait chaque année à Genève à la Conférence internationale du travail (OIT) au sein de la délégation patronale suisse constituée par l'UPS. Il traitait en parallèle les dossiers relatifs à l'Organisation internationale des employeurs (OIE) dont est membre l'UPS. Au BIAC, Comité consultatif et industriel auprès de l'OCDE, A. Plassard suivait à Paris en particulier les travaux du Comité pour l'emploi et les affaires sociales (ELSA). Au Conseil de l'Europe à Strasbourg, il a suivi pendant de nombreuses années



Alexandre Plassard: un grand engagement dans la politique patronale internationale.

les travaux du Comité européen sur les migrations, ceci au titre d'observateur pour l'association patronale européenne Businesseurope (ex Unice).

Une activité très variée

Parallèlement à ces activités, A. Plassard était membre de la Commission fédérale tripartite pour les affaires de l'OIT et plus récemment de la Commission fédérale consultative du Point de contact national pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il aura également assuré en son temps plusieurs années la présidence de la Commission suisse pour l'échange de stagiaires avec l'étranger.

Tout au long de cette période, la politique patronale internationale a évolué en fonction de plusieurs tendances lourdes. Durant les années nonante, la question de la clause sociale, soit les tentatives de vouloir imposer un lien entre les normes internationales du travail et les politiques commerciales, aura mobilisé une bonne part des ressources

des associations patronales nationales et internationales. Ensuite, ce débat a évolué dans le cadre des discussions sur la responsabilité sociale de l'entreprise («CSR»), ceci au-delà du nouveau millénaire. Ces problématiques ont été plus tard reprises au niveau international dans les travaux relatifs à la question de l'entreprise et des droits de l'homme («Business and human rights»), qui a été marquée par l'adoption à l'ONU des Principes directeurs sur l'entreprise et les droits de l'homme en 2011. Cette question est toujours d'actualité et fait l'objet de travaux au niveau national.

Les propos ci-dessus montrent l'impressionnante étendue des tâches qui ont occupé Alexandre Plassard ces 23 dernières années. Sur toute cette période, il aura durablement marqué de son empreinte non seulement notre journal, mais aussi la politique patronale internationale. Pour ses prestations exceptionnelles, l'Union patronale a une grande dette de reconnaissance à l'égard d'Alexandre Plassard. Nous formons nos vœux les meilleurs pour la prochaine étape de son existence. Il continuera de faire fructifier le réseau de relations nationales et internationales qu'il s'est constitué avec les années et d'offrir à Marco Taddei, son successeur au Secrétariat depuis le 1^{er} septembre 2014, des conseils et un appui ponctuel lors de conférences internationales. Marco Taddei a repris le dossier de la politique patronale internationale, qu'il traitera ainsi que d'autres dossiers de l'UPS en tant que responsable de l'antenne suisse romande, domiciliée à Lausanne. ■

Roland A. Müller est directeur de l'Union patronale suisse.